

## COMMUNIQUE FINAL DU SOMMET DES CHEFS D'ETAT DU G5 DU SAHEL

1. Sur invitation de Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD ABDEL AZIZ, Président de la République Islamique de Mauritanie, un sommet des Chefs d'Etat du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad s'est tenu le 16 février 2014 à Nouakchott.

### **Ont pris part à ce sommet :**

2. Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur BLAISE COMPAORE, Président du Faso ;

Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur IBRAHIM BOUBACAR KEITA, Président de la République ;

Pour la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD ABDEL AZIZ, Président de la République ;

Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République ;

Pour la République du Tchad, Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République ;

3. **Se fondant** sur les liens séculaires et multiformes qui unissent les peuples du Sahel ;

4. **Déterminés** à conjuguer leurs efforts en vue de faire du Sahel un espace de paix, de prospérité et de concorde ;

5. **Persuadés** de l'interdépendance des défis de la Sécurité et du Développement.

6. **Considérant** les défis auxquels fait face la région du Sahel notamment :

- a) Le besoin d'institutions démocratiques stables et pérennes avec une forte implication des populations ;
- b) La paix et la sécurité,
- c) La nécessité de promouvoir les zones les moins développées,
- d) Le déficit en infrastructures et services de base (transport, énergie, hydraulique et de télécommunications)
- e) La sécurité alimentaire et le pastoralisme,
- f) Le développement humain (démographie, santé, éducation, formation technique et professionnelle)
- g) Les changements climatiques et la gestion de l'eau ;

7. **Convaincus** que seule une action commune de nos pays est à même de relever ces défis et que l'intégration régionale et la solidarité entre Etats sont les préalables indispensables pour l'optimisation de l'exploitation de nos potentialités et le renforcement de notre résilience ;

8. **Prenant en compte** les différentes initiatives nationales, régionales et internationales visant à aider à faire face aux problèmes de sécurité et de développement que connaît le Sahel et se félicitant de l'ampleur inédite de l'élan de solidarité internationale ;

9. **Les Chefs d'Etat** des cinq pays du Sahel ci-après : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad ;

10. **Réaffirment** la priorité qu'ils accordent à la sécurité et au développement de la région et réitèrent leur plein engagement à promouvoir la démocratie, les droits de l'Homme, et la bonne gouvernance ;

11. **Renouvellent** leur ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et réaffirment leur détermination à préserver

l'intégrité territoriale des Etats et à mener, ensemble une action résolue en vue d'assurer la sécurité dans l'espace sahélien ;

12. **Se félicite** de la mobilisation des partenaires qui ont déjà pris des engagements dans le cadre de la stratégie intégrée (NU, UE, BM, BAD) de et lancent un appel aux autres partenaires notamment le Groupe de Coordination des institutions de financement arabes, islamiques et de l'OPEP ainsi qu'aux pays émergents pour accompagner l'action que nos pays déploient conjointement en vue d'ancrer durablement la paix et la prospérité dans la région ;

13. **Demandent** aux partenaires techniques et financiers d'assouplir les règles d'endettement extérieur et de simplifier leurs mécanismes et procédures de financement en vue de les adapter au contexte spécifique de nos pays pour permettre une mise en œuvre diligente de nos actions de développement;

14. **Les Chefs d'Etat décident par ailleurs ce qui suit :**

- a) La création d'un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale dénommé **G5 du Sahel** avec la mise en place d'un Secrétariat Permanent chargé de la coordination technique.
- b) L'élaboration d'un programme prioritaire d'investissement et d'un portefeuille de projets structurants accordant une large priorité à la sécurité, à l'ancrage de la démocratie et de la participation des populations à la promotion des zones les moins développées, aux infrastructures (transport, énergie, télécommunications , hydraulique) à la sécurité alimentaire et au pastoralisme, au développement humain (démographie, santé, éducation, formation technique et professionnelle) et à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion de l'eau ;

15. **Et instruisent** les ministres en charge de l'économie et de la planification du développement des pays du **G5 du Sahel** à prendre les dispositions nécessaires pour :

- Finaliser dans les meilleurs délais, l'ensemble des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement du nouveau cadre de coopération régionale ;
- Réaliser une cartographie exhaustive des financements en faveur de la sécurité et du développement dans la zone du Sahel ;
- Préparer d'urgence un plan d'action pour la mise en œuvre du programme d'investissement prioritaire et un chronogramme pour une exécution accélérée.
- Identifier les Partenaires Techniques et Financiers susceptibles de combler l'écart de financement du programme prioritaire ;
- Engager un plaidoyer en vue de la mobilisation des financements, la matérialisation des engagements des partenaires et la promotion des flux d'investissement directs étrangers;

16. Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD ABDEL AZIZ, Président de la République Islamique de Mauritanie a été désigné pour assurer la présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat des pays du **G5 du Sahel**.

17. Les Chefs d'Etat accueillent favorablement la proposition du Tchad de recevoir la prochaine conférence des Chefs d'Etat du **G5 du Sahel** et décident que le poste de secrétaire permanent sera confié au Niger et que la Mauritanie abritera le siège du secrétariat permanent.

***Fait à Nouakchott, le 16 février 2014***